

Le 6 octobre 2015

Chers membres,



**Canadian Police Association
Association canadienne des policiers**

100-141 Catherine Street 100-141 rue Catherine
Ottawa, Ontario K2P 1C3 Ottawa, (Ontario) K2P 1C3
Telephone: 613-231-4168 Téléphone: 613-231-4168
Fax: 613-231-3254 Télécopieur: 613-231-3254

cpa-acp.ca

Le mois dernier, je vous ai transmis une copie du questionnaire que l'Association canadienne des policiers a fait parvenir aux quatre principaux partis politiques, en leur demandant leur position au sujet d'un nombre d'enjeux d'importance ayant une incidence pour le personnel policier de première ligne au Canada. Les questions que nous avons soulevées appuyaient quelques-uns des sujets discutés lors de nos Conférences annuelles, en plus de questions complémentaires telles que la représentation policière au sein des Comités consultatifs de la magistrature.

Je suis fier de vous annoncer que chacun des quatre partis a répondu à notre questionnaire. Vous trouverez ci-joint une copie de leurs réponses, non éditées, à caractère informatif pour vous et vos membres pour votre considération, étant tous tenus de décider à quel parti politique accorder notre vote lors de la prochaine élection.

J'aimerais expliquer qu'une des questions faisait référence aux critères d'admissibilité pour la Médaille pour services distingués des agents de la paix et le fait qu'ils excluaient les agents et les agentes de la paix des corps de police municipaux d'être nommés en vue de l'obtention de cet honneur. Bien que tous les partis se soient engagés à travailler de concert avec nous pour régler cette lacune, il me fait plaisir de rapporter qu'il y a trois semaines, le Gouverneur général du Canada et la Chancellerie des distinctions honorifiques ont accepté notre recommandation et que les correctifs ont déjà été apportés pour inclure l'admissibilité des agents et des agentes de la paix des corps de police municipaux. Ils sont dorénavant sur le même pied d'égalité que leurs collègues fédéraux et provinciaux.

Malgré vouloir éviter de passer trop de jugements, j'espère toutefois que vous examinerez les réponses de chacun des partis politiques lorsque le temps sera venu de prendre votre décision finale. J'aimerais noter qu'un nombre appréciable d'engagements ont été énoncés par les différents partis en matière de la sécurité publique et plus particulièrement, pour la communauté policière. Ceux et celles d'entre vous qui ont pris part à notre Conférence législative 2015 se souviennent probablement que le Parti libéral s'est engagé à créer un programme d'indemnisation national pour les agents et les agentes de la sécurité publique, lequel accorderait un montant forfaitaire immédiat aux familles des policiers et des policières décédés dans l'exécution de leurs fonctions, en plus d'un engagement remarquable relativement à une étude et aux soins pour traiter le syndrome de stress post-traumatique parmi la communauté des premiers répondants et des premières répondantes au pays. Le Nouveau parti démocratique du Canada a également dévoilé un important engagement, soit de rétablir le Fonds de recrutement de policiers, lequel procurerait du financement stable et permanent en vue de l'embauche de plus de personnel policier, d'un océan à l'autre du Canada. D'un point de vue plus désolant, le projet de loi C-377 a été adopté au cours de la dernière session des travaux parlementaires. Tous les partis ont par ailleurs répondu à notre question au sujet de cette législation; je vous demanderais donc de bien vouloir prendre leurs réponses en considération alors que vous déterminerez à qui vous accorder votre vote.

J'espère que vous apprécierez l'utilité des renseignements suivants. Je vous encourage fortement à les partager avec ceux et celles qui pourraient être intéressés de connaître la position de chacun des partis à l'égard du milieu de l'application des lois. Peu importe votre préférence ou vos opinions politiques, ce qui demeure le plus important est le fait d'encourager tous vos membres à prendre le temps et aller voter !

N'hésitez pas à communiquer avec moi directement pour toute autre question ou préoccupation.

Cordiales salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Stamatakis', written in a cursive style.

Tom Stamatakis
Président